

FICHE REMBOURSEMENT
 « Activités extrascolaires »
 Année scolaire 2025/2026
 Réservé adhérent « ACTIF »

À compléter par l'ASCEE 05

Compte n° 606032
 VENTIL : ESCOL

Libellé : V

PIÈCE n°

L'ASCEE 05 soutient les activités extrascolaires de vos enfants jusqu'à leurs 18 ans
 (danse, dessin, musique, sport, ...)

Conditions à réunir et détail de la prise en charge :

- Valable pour une activité par enfant et pour l'année scolaire en cours
- Figurer nominativement comme ayant droit de l'adhérent ACTIF titulaire de la carte de l'ASCEE 05
- La prise en charge est de 15 % **plafonnée à 20 €** par enfant ayant droit

N° adhérent(e)		NOM du titulaire :	Prénom :
-----------------------	--	---------------------------	-----------------

Service / retraité(e) : Téléphone :

Mail : @

NOM Prénom des enfants	Date de naissance	Activité	Montant	Part remboursable

Votre contact : Sabine ROUIT - DDT 05 - Bât. Champsaur - Service DIR / CLC (1er étage) - Tél : 04 92 40 35 24

Informations importantes

Date limite de transmission de toute demande :

20 décembre de l'année en cours

Engagement à renouveler son adhésion en 2026

REMBOURSEMENT

UNIQUEMENT PAR VIREMENT

*Merci de joindre un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait.
 Nous signaler tout changement de compte bancaire*

Bulletin à retourner accompagné du justificatif de paiement à

ASCEE 05 – DDT 05 - « Sabine ROUIT – Remboursements » - BP 50026 – 05001 GAP Cedex
 ou à déposer directement dans la boîte aux lettres « ASCEE 05 » située dans le hall d'accueil de la DDT 05

À compléter par l'ASCEE 05

TOTAL à REMBOURSER :	€	Virement du
---------------------------------------	---	-------------